

Développement des technologies disruptives : opportunités et défis pour le Maroc

Allocution d'ouverture de la conférence internationale
organisée, conjointement, par l'IRES et Huawei
Technologies

M. Mohammed Tawfik MOULINE

Rabat, le 19 juillet 2021



Développement des technologies disruptives : opportunités et défis pour le Maroc

Allocution d'ouverture de la conférence internationale organisée, conjointement, par l'IRES et Huawei Technologies

Je tiens à souhaiter la bienvenue aux personnes qui ont bien voulu être parmi nous, que ce soit physiquement ou en mode virtuel, à cette conférence internationale sur le thème "Développement des technologies disruptives : opportunités et défis pour le Maroc", organisée conjointement par l'IRES et Huawei Technologies.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre du partenariat stratégique liant, depuis 2016, le Royaume du Maroc et la République Populaire de Chine ainsi que du dialogue stratégique entamé, en 2018, entre l'IRES et les centres de réflexion et les opérateurs chinois. Ce dialogue a pour but de cerner de près les mutations à l'échelle internationale, de décoder la complexité du monde et de constituer une force de propositions, bénéfique aux intérêts stratégiques des deux pays.

La thématique, objet de la rencontre d'aujourd'hui, fait partie des préoccupations de l'IRES, depuis le lancement en 2008 du programme d'études sur la compétitivité globale et en 2014 de celui relatif au capital immatériel. L'IRES a consacré un chapitre entier à la révolution digitale dans son rapport stratégique de 2015, intitulé : "Panorama du Maroc dans le monde : les transitions majeures".

En 2016, la première édition du Panel International de Prospectivistes, organisée par l'Institut, avait clairement montré que la digitalisation est l'une des tendances lourdes qui impacteront, à l'horizon 2030, tant la compétitivité des économies, en participant à la redéfinition des règles concurrentielles que les rapports sociaux, en conduisant à une transformation profonde des conditions du vivre-ensemble.

En 2017, l'étude menée par l'IRES sur le thème "La transformation numérique : les leviers d'une stratégie ambitieuse pour le Maroc" a permis d'examiner le degré de préparation des entreprises et des administrations marocaines à l'ère digitale. Elle a formulé des propositions en vue de faire de la transition digitale un pilier de l'émergence économique du Maroc et un axe central de sa compétitivité globale.

Dans son rapport stratégique 2019/2020, intitulé "Vers un nouveau modèle de développement", l'Institut a considéré que, dans un monde volatile, incertain, complexe et ambigu (VUCA), le Maroc devrait se préparer aux principales ruptures qui sont en train de changer la donne à l'échelle mondiale. Parmi ces ruptures, figure l'émergence rapide de technologies disruptives, qui constitue l'un des traits caractéristiques de " l'exponentialité " des évolutions.

Un très bref tour d'horizon montre déjà l'importance des ruptures technologiques en cours, à l'instar de l'hyper-automatisation de tâches complexes (sans intervention humaine), de l'intelligence artificielle, du développement d'un vaste domaine "robotique" de plus en plus sophistiqué, virtuel et physique, des technologies de la dématérialisation et de la réalité augmentée.

Le rapport stratégique 2021 de l'IRES, consacré à la réflexion sur le monde post-Covid, a mis en évidence le fait que l'avenir de la mondialisation, quelle que soit sa forme, sera profondément influencé par l'accélération du développement des technologies disruptives et, par conséquent, de la transformation digitale. En imposant le confinement et la distanciation sociale, la crise sanitaire a mis en lumière les inefficacités résultant de systèmes et de processus archaïques dans tous les secteurs d'activité, justifiant le recours aux technologies digitales pour y remédier.

L'économie digitale sortira gagnante de cette crise et devra fortement caractériser la transformation globale des modes de vie, de travailler et de se déplacer. Cette digitalisation interpelle pour son accélération les décideurs sur l'urgence d'améliorer les infrastructures et les technologies qui la supportent, de former les populations pour combler le fossé digital et de veiller au respect des droits humains fondamentaux.

Au Maroc, les questions de développement des technologies de l'information et de la communication et de transformation digitale ont une portée stratégique. Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, dans son Discours à la Nation à l'occasion de la Fête du Trône du 30 juillet 2008, avait clairement mis en relief l'importance pour le Royaume de renforcer son appropriation des nouvelles technologies pour accélérer son processus de développement et s'adapter aux impératifs du contexte concurrentiel international.

Dans le Message Royal adressé aux participants du Forum national de la haute fonction publique, le 28 février 2018, le Souverain a précisé que "... l'utilisation des nouvelles technologies est un facteur clef pour améliorer le travail administratif. Il convient, par conséquent, de tendre vers une généralisation de l'administration électronique par la fourniture de services à distance et la facilitation, pour les différents départements, de l'accès commun aux informations".

Le Maroc a mis en œuvre la stratégie Maroc Numeric Cluster 2020 et créé, récemment, l'Agence de développement du digital. Il a réalisé des avancées en termes d'accès à l'Internet, avec un taux de pénétration se situant à 75% contre une moyenne mondiale de 60% à fin 2019 et de connectivité mobile, avec un taux d'usage de l'internet mobile de 80,8%, niveau largement au-dessus de la moyenne mondiale (41%).

En outre, le positionnement international du Maroc a évolué favorablement en ce qui concerne les indices inhérents au niveau de préparation à la transformation digitale. En particulier, le Maroc a gagné plus de 11 places entre 2007 et 2018, au titre de l'indice mondial de l'innovation, 25 places entre 2003 et 2020, pour ce qui est de l'indice de développement du gouvernement électronique et 24 places entre 2014 et 2019, s'agissant de l'indice de connectivité mobile.

Conscient de la montée en puissance des cybermenaces, le Royaume s'est doté, en 2012, d'une stratégie nationale de cybersécurité et s'est engagé dans le renforcement de la sécurité de ses systèmes d'information. Selon l'indice de cybersécurité dans le monde, le Maroc a occupé la 49^{ème} place sur 197 pays en 2017.

Le Maroc ne devrait pas subir la révolution digitale mais en être un véritable acteur. D'où l'importance du chantier de la transformation digitale. Outre les efforts déployés pour renforcer la dimension soft du digital, il faudra investir massivement dans l'infrastructure numérique (big data, cloud, haut débit), pour l'aligner sur les standards internationaux et dans l'édification des compétences digitales.

Le Royaume devrait, également, conclure des partenariats avec les firmes internationales opérant dans les domaines des technologies disruptives. Dans ce sens, la Chine, qui a développé une compétence avérée en la matière, pourrait accompagner, via ses entreprises, le Maroc pour la création et le développement de son propre écosystème digital.

Ce sont là quelques propos liminaires, en ouverture des travaux de cette conférence internationale, qui a pour objet d'approfondir la réflexion sur la question des technologies disruptives au Maroc, en s'interrogeant sur les perspectives offertes dans les différents domaines, sur les stratégies à mettre en place pour le développement d'un écosystème propice à l'innovation numérique et à l'épanouissement d'une jeunesse marocaine talentueuse, ainsi que sur les leviers et les facteurs permettant d'accélérer la transformation digitale du Royaume.

Je vous remercie de votre attention et souhaite plein succès aux travaux de cette rencontre.